

## Pour mieux comprendre à quoi sert la Région

**La Région joue un grand rôle dans la vie des habitants. Voici ses principales compétences.**

CHACQUE collectivité territoriale a un rôle bien précis. La construction et le fonctionnement des écoles primaires (maternelles et élémentaires) dépendent des communes, les collèges des Départements et les lycées des Régions. Ces trois collectivités sont complémentaires et chacune a des compétences bien précises. La Région joue un rôle essentiel dans la gestion et l'organisation du pays. La France compte 26 régions dont 22 sont situés en France métropolitaine (dont la Corse) et 4 sur les territoires d'Outre-mer. Les Régions telles qu'elles existent aujourd'hui datent de 1982. C'est à cette époque qu'elles sont véritablement devenues des Collectivités territoriales comme les départements et les communes. Chaque Région est dotée d'un Conseil dont les représentants (Conseillers Régionaux) sont élus au suffrage universel direct. La Région a un budget propre dont les ressources proviennent de l'Etat et d'une part des impôts locaux.

### LYCEES :

La Région assure la construction et la rénovation de lycées mais également l'entretien et l'équipement de ces établissements. Les personnels administratifs et techniques des lycées sont employés par la Région. En Ile de France la Région les livres scolaires sont gratuits pour tous les lycéens. La Région apporte également des aides aux transports étudiants (carte imagin'R) ainsi que pour la restauration scolaire.

### FORMATION PÉDAGOGIQUE ET APPRENTISSAGE :

La Région s'occupe de la formation professionnelle pour adultes et de l'apprentissage. Elle gère les missions locales qui aident à l'orientation sur des formations qualifiantes des jeunes de 16 ans à 25 ans. En Ile de France cela concerne chaque année 80 000 jeunes.

### TRANSPORTS FERROVIAIRES :

La Région administre les réseaux de Trains Express Régionaux (TER). Elle décide des horaires et des tarifs des TER, rénove les gares. En Ile de France c'est le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) qui gère les transports ferroviaires. Les représentants de la Région sont majoritaires au sein du Conseil d'Administration du STIF. La Région organise également les transports routiers non urbains. Avec l'Etat, les départements et les communes elle participe à l'amélioration du réseau routier national qui relie les grands axes du territoire.

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Elle finance des diagnostics et des études, des formations individuelles et collectives pour favoriser la création d'activités économiques. Elle finance aussi les pépinières d'entreprises (comme sur notre communauté d'Agglomération) pour offrir aux créateurs d'emplois un accompagnement individualisé et des moyens logistiques.

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

La Région participe pour beaucoup à la réalisation des grandes infrastructures et des grands équipements. Elle établit un Schéma Directeur afin de prévoir les besoins futurs des habitants et leur localisation (logements, déplacements, activités de loisirs, espaces naturels, qualité de l'air...).

### CULTURE - SPORT :

La Région favorise, par des subventions aux collectivités, la création et la production artistique (Théâtre, musique, danse, cinéma, multimédia, bibliothèques...). Elle subventionne également la réalisation d'équipements artistiques et leur fonctionnement.

Elle aide financièrement la construction d'équipements sportifs fréquentés par les étudiants (gymnases, Dojos, terrains...), elle soutient le sport scolaire ; participe à l'organisation de compétitions et subventionne les clubs sportifs de haut niveau.

### ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :

La Région a pour mission de protéger et valoriser notre environnement (littoral, bases de loisirs régionales, parcs naturels, entretien des massifs forestiers...). Elle participe activement à stopper l'érosion de la biodiversité en valorisant les espaces naturels, le maintien de la faune et de la flore.

### LOGEMENT :

La Région favorise la construction de logements. Elle peut également acquérir des terrains (réserve foncière) où seront construits les futurs logements et équipements. Elle finance tout particulièrement la construction de logements étudiants mais aussi des réhabilitations de logements sociaux.

### RENOVATION URBAINE :

La Région est très présente aux côtés de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) comme pour Grigny.

### SECURITE - CITOYENNETE :

La Région participe à l'implantation de commissariats ou de gendarmeries mais aussi des Maisons de Justice et du Droit.

### TOURISME :

La Région finance la réalisation ou la rénovation d'équipements artistiques comme les musées, les châteaux mais aussi les salles de spectacles. Elle accompagne la politique touristique nationale en développant des actions pour favoriser la fréquentation des lieux touristiques.

## Quand l'histoire d'Haïti croise l'histoire de France...



Toussaint Louverture.

LA République d'Haïti qui comptait 8,3 millions d'habitants en 2005, partage l'île d'Hispaniola avec la République Dominicaine. Bordée de tous côtés par l'océan Atlantique et la mer des Caraïbes, elle occupe sur près de 28 000 km<sup>2</sup> la partie occidentale de cette seconde plus grande île des Grandes Antilles après Cuba. Découverte en 1492 par Christophe Colomb, l'île fut colonisée par les Espagnols qui réduisirent ses habitants en esclavage afin d'extraire l'or des mines. La population indigène amérindienne, exterminée par la violence, les maladies et la dénutrition, fut remplacée par des Noirs déportés d'Afrique. Les colons négligèrent toutefois la partie Ouest, dépourvue de minerai. Elle suscita l'intérêt des flibustiers français qui, déjà établis sur l'île de la Tortue, au nord, occupèrent la « Grande Terre ». Au XVII<sup>e</sup> siècle, la France importa des esclaves et développa des plantations de canne à sucre et de tabac. A la veille de la Révolution Française, il y avait environ 600 000 esclaves en Haïti. En août 1791, la révolte éclata. Les armées noires conduites par le général haïtien Toussaint-Louverture affrontèrent celles des

planteurs. En France, l'assemblée révolutionnaire proclama la liberté des esclaves les 29 août et 4 septembre 1793, puis l'abolition de l'esclavage dans toutes les colonies le 2 février 1794. Toussaint-Louverture, rallié au gouvernement révolutionnaire, fut nommé général de la République et gouverneur de l'île. Le rétablissement de l'esclavage par le Directoire le conduisit à reprendre les armes contre la France. Fait prisonnier en 1802, il mourut en 1803, interné au fort de Joux (Jura), mais l'idée de l'indépendance lui survécut. En 1803, au terme d'une âpre bataille remportée sur les troupes de Napoléon Bonaparte, les Français furent expulsés de l'île. L'année suivante, elle devint la première république indépendante noire et le premier pays au monde issu de l'abolition de l'esclavage. Le français fut utilisé comme langue officielle, même si la population noire parlait le créole. Une longue période d'instabilité commença alors : de 1804 à 1957, 24 chefs d'Etat sur 36 furent renversés ou assassinés. Gouverné exclusivement par les Mulâtres jusqu'en 1910, le pays vécut au début du XX<sup>e</sup> siècle en état d'insurrection permanente qui conduisit à l'invasion de l'île par les troupes américaines en 1915. Les Etats-Unis occupèrent Haïti jusqu'en 1934. Après leur départ, l'instabilité reprit, favorisant les velléités dictatoriales des dirigeants locaux, notamment celles de la famille Duvalier qui exerça le pouvoir de 1957 à 1986. François Duvalier (dit « Papa Doc ») s'appuya sur une milice paramilitaire, les Volontaires de la Sécurité nationale, surnommés les « tontons macoutes » qui neutralisa l'armée, sema la terreur, assassina les opposants et supprima le Parlement. A sa mort en 1971, son fils Jean-Claude (dit « Baby Doc »)

lui succéda. Chassé en 1986 par un soulèvement populaire, il se réfugia dans le sud de la France. Après plusieurs coups d'Etat, des élections organisées sous contrôle international virent accéder à la présidence l'ancien prêtre Jean-Bertrand Aristide, renversé par une junte militaire en 1993. Rétabli au pouvoir en 1994 à l'issue d'une intervention américaine, il dut quitter ses fonctions en 1995 pour être réélu en 2000 et fut contraint de démissionner en 2004 après plusieurs mois de manifestations. En février 2006, après un nouveau scrutin chaotique, René Prével est nommé vainqueur de l'élection présidentielle. Il est toujours au pouvoir, dans l'un des pays les plus pauvres du monde, où plus de 60 % de la population est au chômage, et où l'espérance de vie est de moins de 50 ans pour les hommes et de 54 ans pour les femmes et qui, d'après l'indice de développement humain des Nations Unies, se classe 150<sup>e</sup> sur les 173 pays recensés. Le tremblement de terre du 12 janvier dernier, suivi de plus d'une centaine de répliques, est le plus important et le plus meurtrier de l'histoire d'Haïti... Dans cette actualité tragique, de plus en plus de voix se font entendre pour obtenir l'annulation de la dette qu'Haïti, pays très pauvre, a du contracter auprès des pays riches, dont la France. Cette « revendication » semble d'autant plus légitime qu'Haïti avait du en 1825, verser 150 millions de francs or pour obtenir la reconnaissance de son indépendance. Cette somme avait été ramenée à 90 millions en 1838. Ne serait-il pas urgent également de mettre en oeuvre une réelle coopération internationale avec Haïti pour aider à son développement et garantir son autonomie ?

# SOLIDARITÉ HAÏTI

*Vous souhaitez contribuer à l'aide humanitaire pour la population d'Haïti  
Vous pouvez déposer vos chèques établis à l'ordre de :*



*et les déposer dans les urnes placées en mairie  
et dans les maisons de quartier de la Grande Borne, de Grigny II et du Village*

## Grigny se mobilise Pour HAÏTI

**Si vous souhaitez venir en aide aux victimes du tremblement de terre survenu à Haïti, vous pouvez apporter vos dons (chèques établis à l'ordre du «Secours populaire», du «Secours Catholique» ou de la «Croix Rouge»), dans les urnes qui ont été disposées en mairie et dans les 3 maisons de quartier dès le 23 janvier. Le maire proposera à la prochaine réunion du Conseil Municipal le vote d'une contribution à la solidarité. En 8 jours 1000€ ont déjà été récoltés.**